



# BREF' CE 28 Février 19

## Consultations

**Nouvelle organisation GARAS (ex-GAP) :** Vote : **17 contre**, 2 abstentions et 0 pour

**Le SNU a émis un avis défavorable** au regard des conséquences humaines et professionnelles sur les 4 agents de ce service qui devront se reclasser sans un véritable accompagnement (bilan de compétences, durée d'immersion trop courte ..) et sans priorité donnée sur les postes.

**Projet de Rupture conventionnelle d'un salarié protégé CFTC :** Vote 16 Pour - 2 abstentions

### **Direction Territoriale : Projet de Renforcement d'appui aux agences**

#### **Les objectifs de la Direction :**

- Augmenter la proximité managériale entre tous les niveaux de l'organisation
- Renforcer l'appui auprès des agences sur les 4 missions et notamment développer la déconcentration dans le domaine RH
- Accompagner la transformation de l'organisation des fonctions supports DT et DR, en clarifiant les périmètres de responsabilité de chacun, en renforçant les synergies et en gagnant en efficacité et en lisibilité des offres de service
- Faire plus pour les territoires qui en ont le plus besoin
- Développer les talents des collaborateurs des Directions Territoriales

Tout cela **à iso-effectif** avec du développement de compétences nécessaire parfois. Tous les agents seront rattachés au DT pour gommer les différences selon les DT. Il n'y aura **pas de mobilité géographique**. **Une communication sera nécessaire** car cela risque de se heurter avec des relais/activités déjà identifiés en DR. (Elle n'est pas prévue à ce jour !)

**Pour le SNU : Cela doit faciliter le travail des agents du réseau en clarifiant le rôle des personnes bien identifiées** (ex. des chargés de missions sur la formation qui sont déjà bien identifiés) **mais à iso-effectif, la charge de travail risque de s'en ressentir... à suivre**

## Informations

### **Bilan de la Campagne de Promotion :**

Le taux de promotion global est de 32,85% de la population éligible\*. (\*Chiffres DR)  
67,7 % des demandes de changement d'échelon et relèvements de traitement attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Soit (selon la Direction) : 1142 agents promus ou ayant reçu une prime. Une focale est faite sur les agents de statuts publics avec un constat consternant.

**Le SNU rappelle que l'octroi d'une prime n'est pas une promotion et que la NOUVELLE CLASSIFICATION devait soi-disant permettre plus de promotions ...**

**Or visiblement un an après sa signature, on voit bien qu'une fois de plus, la Direction a bien floué les signataires** (...signataires systématiques, et qui sont encore et malgré ces constats, prêts à signer les accords CSE et Droit syndical à venir !) **et au final les agents** (cf. le nombre de recours classif et promotions (cplrc et cpnc), et le nombre d'agents déçus du peu de considération qui leur est accordée.)

## Effectifs et animation fonctionnelle des psychologues du travail

**L'objectif des 120 ETP psychologues est définitivement abandonné !** malgré l'engagement de la direction pris au CE de décembre 2016.

On est maintenant sur **un objectif réduit de 30%** et a minima d'1 psychologue du travail par agence. A ce jour certaines agences sont toujours en phase de recrutement et 7 postes de psychologues sont diffusés.

Le premier constat est la disparité des situations et notamment des conditions de travail, liées aux locaux manquant parfois de confidentialité.

Aucun élément sur l'animation fonctionnelle !

Un état des lieux site par site et prestation par prestation a-t-il été fait, on se pose la question ? Futurs objectifs individuels !? la direction nous assure que non mais qu'il est normal de mesurer l'activité qui sert de base d'échange lors des EPA.

**L'accès au Télétravail est toujours impossible** pour les psychologues du Travail ! Obligation de recevoir physiquement les demandeurs (Consignes DG).

**Le SNU, en relais des psychologues du Travail et de son collectif, continue d'alerter sur les Conditions de Travail en lien avec les activités : confidentialité des entretiens, insonorisation de bureaux, formations et délais d'attente trop longs, demande de temps impartis réservés à la participation de colloques en dehors de Pôle Emploi, utilisation du CPF difficile au vu du catalogue Uniformation ...**

## Points d'actualité

### FORMATION des DE

Dans un contexte de frénésie législative et d'instabilité juridique (3 grosses réformes de la FPC en 14 ans), **nous rappelons que les conseillers ont impérativement besoin d'une information détaillée** pour exercer pleinement leurs missions d'information et de conseil auprès des DE – qui plus est dans le cadre du CEP-. L'envoi de mails d'information ne saurait constituer une méthode d'appropriation des contenus encore en pleine évolution.

### Modalités de la mise en œuvre des nouvelles sanctions

Il y a eu une web conférence le 9/01 au niveau national et des supports opérationnels ont été diffusés. Une note a été émise le 28.01. Le responsable du service Réglementaire et Indemnisation a fait un bilan de cette communication en lien avec les DT.

Un Flash Manager a été diffusé le 07/2 et le sujet devra être traité dans chaque réunion d'agence !

**Pour le SNU, pendant que l'information circulait au niveau DG/DR/DT, mais pas au niveau des élus et du personnel ..., en France, des collectifs de chômeurs et des gilets**

jaunes ont investi des agences et des plateformes CRE ... C'est donc un gros risque qu'a pris la Direction Grand Est de ne pas revenir sur ce sujet en janvier et de s'entêter à refuser d'aborder avec les élus du personnel les modalités pratiques du décret du 30 décembre. Risque que visiblement la presse pointait puisque pendant cette période, elle titrait « *le renforcement des contrôles et des sanctions vis-vis des chômeurs crée des crispations dans les agences* ». Contre ce décret, nous rappelons que renforcer ainsi les sanctions et pénaliser des personnes en situation de précarité n'est pas une aide et qu'il s'agit bien de faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin.

#### Mutex

La direction nous informe qu'un travail d'inventaire a été initié et que **58 dossiers sont à contrôler**. Cela nécessitera près d'1 mois ½ de travail pour revenir sur les dossiers des collègues ! **Selon nous ce travail est nécessaire pour vérifier qu'aucun agent n'a été oublié, mal renseigné ou mal indemnisé !** L'avance financière faite par PE (le temps que MUTEX prenne le relais) est bien automatique ! et le paramétrage des outils est fait en conséquence mais des ratés peuvent néanmoins survenir ! Les assistantes sociales font le lien avec le service RH.

## Œuvres sociales & aides sociales d'urgence

**Aides sociales d'urgence** : 2 dossiers votés à l'unanimité

**Compte rendu commission ASC** : Le chalet du CE situé à XONRUPT est loué tous les WE jusqu'à fin juin et pendant les vacances scolaires !! La preuve s'il en est, que des locations à très bon rapport qualité-tarif intéressent les agents !! ...Dire que 2 organisations syndicales avaient émis l'idée de s'en débarrasser ...

Voyages : 49 pers pour Marrakech et 70 pour Berlin.

Réservations : 25 par TOHAPI et 22 par ODALYS. La sortie à la journée prévue sera mise en ligne sous peu.

**Le CE est l'affaire de tous les agents ! En toute transparence, exigeons le meilleur !**

**Prochaine réunion du Comité d'établissement, le 28 mars 2019**



L'équipe SNU au CE : Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT, Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ